
Procès-verbal de la douzième séance ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 22 février 2017 à Jonquière.

Présent ■ Absence motivée Absence non motivée

■ M. Christian Baron	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Christiane Bérubé	■ Mme Denyse Blanchet
<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté	■ Mme Denyse Côté-Dupéré
■ Bibiane Courtois	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Martine Couture, pdg	<input checked="" type="checkbox"/> M. Laurent-Paul Dallaire
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé	■ M. Dominic Dufour	<input checked="" type="checkbox"/> M. Mauril Gaudreault
<input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, prés.	■ Mme Marie-Hélène Larouche	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean Lemieux
<input checked="" type="checkbox"/> M. Paul JR Marchand	<input checked="" type="checkbox"/> M. Fabien Simard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-Claude Sonier
<input checked="" type="checkbox"/> M. Michel Truchon	<input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault	

Mme Josée Tremblay, adjointe au conseil d'administration

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2017
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Information de la présidente-directrice générale
6. Information de la présidente du conseil d'administration
7. Affaires du conseil d'administration
 - 7.1 Nomination au conseil d'administration
 - 7.2 Démission d'un membre du comité de révision
 - 7.3 Suivi des comités du conseil
 - 7.3.1 Comité de vérification
 - 7.3.2 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 7.3.3 Comité de révision
 - 7.3.4 Comité de vigilance et de la qualité
 - 7.4 Comité consultatif Maria-Chapdelaine
8. Qualité des soins et des services
 - 8.1 Comité des usagers du Centre intégré - Reporté
9. Présentations
 - 9.1 Direction logistique et services techniques (DLST)
 - 9.2 Dépôt approbation du MSSS – Planification annuelle en ressources informationnelles (PARI)
10. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles
 - 10.1 Emprunt projet autofinancé d'économie d'énergie – Installation de Chicoutimi
 - 10.2 Politique relative aux réclamations en cas de dommages, perte de bien d'un usager, d'un visiteur, d'un bénévole, d'une personne exerçant sa profession ou d'une personne travaillant au CIUSSS
11. Agenda de consentement
 - 11.1 Déclaration excédentaire de l'immeuble Scott à Alma
 - 11.2 Autorisation de vendre l'immeuble situé au 1331, 2e Avenue à La Baie
 - 11.3 Servitude de passage à la Maison Le Chêne
 - 11.4 Équipement médical – Financement assuré par les Fondations

- 11.5 Plan de conservation de l'Équipement et du mobilier (PCEM) – volet équipements non médicaux et mobiliers (ÉNMM)
 - 11.6 Nouvelles candidatures, modifications de statut ou privilèges, départs et retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 11.7 Demande de statut de résident
 - 11.8 Rapport concernant les résultats du processus d'élection du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG)
 - 11.9 Demande de modification au registre de signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
 - 11.10 Demande de modification au permis : Dénomination des installations du CIUSSS - Phase 2
 12. Divers
 13. Correspondances
 14. Prochaine séance ordinaire
 15. Période de questions du public
 16. Huis clos
 - 16.1 Évaluation de la rencontre et retour sur la dernière évaluation
 17. Levée de la séance
-

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente et Mme Martine Couture, présidente-directrice générale, souhaitent la bienvenue au public et aux membres du conseil d'administration. Le quorum étant constaté, la présidente déclare la réunion ouverte à 19 h 20.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, comme lu par la présidente.

3. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Affaires découlant du procès-verbal

Les sujets ayant des suivis reviennent à l'ordre du jour.

5. Information de la présidente-directrice générale

La présidente-directrice générale informe des sujets d'actualité.

- Rencontres sur les orientations, objectifs et projets d'optimisation dans le cadre du processus d'élaboration du budget 2017-2018;
- Présentation de la démarche et des échéanciers de l'entente de gestion et d'imputabilité;
- Acceptation de la Politique sur les contrôles internes;
- Projet pour l'implantation de bonnes pratiques en prévention du suicide, plan de démarrage, structure de projet et comité directeur;
- Mise en place de l'équipe de négociation et début des activités d'information, de formation et de planification de la démarche;

- Projet de fusion des systèmes de paie (échéancier : 30 juin 2017). Démarche provinciale visant la mise en place d'un système unique (date prévue pour l'appel d'offres : septembre 2017);
- Développement et mise en place d'un bureau de collaboration et partenariat patient. Ce projet de recherche est présentement en processus d'autorisation auprès des comités concernés. Il vise la mise en place d'une stratégie de management des connaissances en gestion de projet dans le cadre de la réalisation d'une thèse en management de projet à l'UQAC. Un doctorant propose de réaliser une recherche-intervention, prenant le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme terrain d'étude.

6. Information de la présidente du conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration fait état de ses activités depuis la dernière rencontre. Elle souligne la campagne Centraide qui a amassé plus de deux millions de dollars et félicite le président d'honneur de cette campagne et membre du conseil, M. Dominique Bouchard.

7. Affaires du conseil d'administration

7.1 Nomination au conseil d'administration

Mme France Guay présente la nomination au conseil d'administration.

CONSIDÉRANT le poste vacant pour le membre indépendant avec le profil « compétence en gestion des risques, finance et comptabilité »;

CONSIDÉRANT l'article 20 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre 0-7.2), stipulant que toute vacance survenant au cours de la durée du mandat d'un membre du conseil d'administration est comblée pour la durée non écoulee du mandat;

CONSIDÉRANT que dans le cas d'un membre nommé, la vacance est comblée par le ministre qui n'est alors pas tenu de suivre les règles de nomination prévues aux articles 15 et 16. Dans le cas présent, le ministre a délégué à la présidente-directrice générale la responsabilité de lui fournir des propositions de candidature;

CONSIDÉRANT la proposition soumise et acceptée par le ministre.

CA-12-2017-0279 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de Mme Denyse Blanchet au poste de membre indépendant au conseil d'administration.

7.2 Démission d'un membre du comité de révision

Mme Guay poursuit avec la démission d'un membre au sein du comité de révision des plaintes.

CONSIDÉRANT la démission de M. Jean-Jacques Dallaire à titre de membre substitut du comité de révision;

CONSIDÉRANT les explications fournies.

CA-12-2017-0280 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la démission de M. Jean-Jacques Dallaire en date du 22 février comme membre substitut du comité de révision.

7.3 Suivi des comités du conseil

7.4 Comité de vérification

M. Jean Lemieux, président du comité de vérification, informe des dossiers traités lors de la rencontre du 7 février dernier :

- État de situation des griefs
- État de situation de la présence au travail
- Système intégré des risques organisationnels au sein du CIUSSS
- Dossiers de la direction de la logistique et des services techniques
 - Immeuble Scott Alma – excédentaire
 - Immeuble La Baie – Autorisation de vendre
 - Maison Le Chêne – servitude de passage
 - Équipements médicaux – financement fondations
 - Équipements non médicaux et mobiliers
- Suivi budgétaire
 - Rapport du vérificateur – Corporation St-Vallier
 - Plan de travail sur les contrôles internes
 - Emprunt projet d'économie d'énergie – Installation Chicoutimi
 - Politique relative aux réclamations en cas de dommages, perte de bien d'un usager, d'un visiteur, d'un bénévole, d'une personne exerçant sa profession ou d'une personne travaillant au CIUSSS
 - Analyse financière période 9
 - Processus budgétaire 2017-2018
 - Portefeuille financier

7.5 Comité de gouvernance et d'éthique

Mme Christiane Bérubé, présidente de ce comité, informe des dossiers traités lors de la rencontre du 1^{er} février dernier.

- Lac-à-l'épaule du 26 avril (déjà planifié au calendrier)
- Règles de fonctionnement du comité consultatif
- Tableau de bord du C. A.
- Agrément Canada

7.6 Comité de révision

Mme Christiane Bérubé, présidente, informe que depuis la dernière rencontre du conseil d'administration, trois demandes ont été traitées et cinq nouvelles demandes ont été reçues.

7.7 Comité de vigilance et de la qualité

M. Laurent-Paul Dallaire fait état du sommaire de la dernière rencontre du comité de vigilance et de la qualité qui s'est tenue le 2 février dernier.

7.8 Comité consultatif Maria Chapdelaine

Mme Caroline Menier, adjointe au président-directeur général adjoint par intérim, informe que les membres du comité consultatif seront présents lors de la rencontre d'avril qui aura lieu à Dobleau-Mistassini, afin de présenter les règles de fonctionnement de ce comité.

8. Qualité des soins et des services

8.1 Comité des usagers du Centre intégré (CUCI)

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre.

9. Présentations

9.1 Direction logistique et services techniques (DLST)

M. Michel Maltais, directeur, informe que la DLST comprend les services de type d'hôtellerie comme la buanderie-lingerie et l'hygiène et salubrité, s'occupe de l'entretien et de l'exploitation des immeubles et comprend également le service de génie biomédical, la sécurité, les mesures d'urgence et la sécurité civile ainsi que les services alimentaires.

La DLST compte environ 750 employés (équivalent temps complet) composé de personnel paratechnique, de services auxiliaires et de métiers, de professionnels et de techniciens.

Il présente ensuite les services, donne quelques chiffres concernant le financement des projets immobiliers et les équipements et termine sa présentation en informant des enjeux et défis à venir.

La présidente et les membres du conseil félicitent M. Maltais pour sa présentation et le remercient pour la visite guidée d'une partie des installations de la DLST qui a eu lieu plus tôt aujourd'hui.

9.2 Dépôt de l'approbation du MSSS – Planification annuelle en ressources informationnelles (PARI)

M. Régis Harvey informe que le 25 octobre dernier, la direction des ressources informationnelles a présenté un projet de la planification annuelle en ressources informationnelles (PARI) au conseil d'administration, sous réserve d'approbation par le ministère. Cette approbation a été reçue le 25 novembre dernier et la lettre de confirmation est déposée.

10. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles

M. Michel Martel, directeur des ressources financières, présente les sujets suivants.

10.1 Emprunt projet autofinancé d'économie d'énergie – Installation Chicoutimi

CONSIDÉRANT l'autofinancement du projet et les bénéfices annuels anticipés;

CONSIDÉRANT que les bénéfices anticipés sont garantis par la firme « Société Contrôle Johnson »;

CONSIDÉRANT que le MSSS a autorisé en juillet 2015 un emprunt au montant de 7 025 53 \$;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt du Fonds de financement correspond aux exigences du MSSS;

CONSIDÉRANT que les travaux ont commencé et que nous devons procéder au versement des sommes dues;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification lors de la séance du 7 février 2017.

CA-12-2017-0281 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le CIUSSS à contracter un emprunt temporaire de 7 025 753 \$ auprès du Fonds de financement et d'autoriser la présidente-directrice générale et le directeur des ressources financières à signer et accepter, pour et au nom du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tout document relatif à l'émission de l'emprunt.

10.2 Politique relative aux réclamations en cas de dommages, perte de bien d'un usager, d'un visiteur, d'un bénévole, d'une personne exerçant sa profession ou d'une personne travaillant au CIUSSS

CONSIDÉRANT que la politique a été revue et harmonisée pour tenir compte de la nouvelle réalité du CIUSSS et qu'elle a été présentée au comité de la haute direction lors de la rencontre du 17 janvier dernier, au comité de direction du 7 février 2017 ainsi qu'au comité de vérification du 7 février 2017;

CONSIDÉRANT que nous désirons harmoniser nos procédés administratifs en matière de gestion des réclamations, camper le rôle et les responsabilités des principaux intervenants, assurer un traitement équitable des demandes de réclamations, préciser le niveau de responsabilité du CIUSSS et établir la compensation financière à verser;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification lors de la séance du 7 février 2017.

CA-12-2017-0282 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la Politique relative aux réclamations en cas de dommages, perte de bien d'un usager, d'un visiteur, d'un bénévole, d'une personne exerçant sa profession ou d'une personne travaillant au CIUSSS.

11. Agenda de consentement

M. Michel Maltais, directeur des services financiers, présente les points 11.1 à 11.5.

11.1 Déclaration excédentaire de l'immeuble Scott à Alma

CONSIDÉRANT que cette installation (terrains et serres) est inutile pour l'organisation, qu'elle est laissée à l'abandon et que pour procéder à sa disposition, l'autorisation du conseil d'administration du CIUSSS est obligatoire.

CA-12-2017-0283 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la présidente-directrice générale à poursuivre les démarches auprès du MSSS afin de déclarer l'immeuble du rang Scott à Alma excédentaire.

11.2 Autorisation de vendre l'immeuble situé au 1331, 2^e avenue à La Baie

CONSIDÉRANT que cette installation est inutile pour l'organisation, qu'elle est laissée inoccupée et que pour procéder à sa vente, l'autorisation du conseil d'administration du CIUSSS est obligatoire.

CA-12-2017-0284 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la vente de l'immeuble situé au 1331, 2^e avenue à La Baie, à Gestion CME pour un montant de 100 000 \$.

11.3 Servitude de passage à la Maison Le Chêne

CONSIDÉRANT que la servitude de stationnement et de passage est requise pour régulariser l'utilisation dudit bien;

CONSIDÉRANT que l'autorisation du conseil d'administration du CIUSSS est exigée par le MSSS.

CA-12-2017-0285 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la servitude de passage de stationnement à la Maison Le Chêne.

11.4 Équipement médical – Financement assuré par les Fondations

CONSIDÉRANT que les équipements financés par l'entremise des fondations ont été priorisés par le comité de priorisation;

CONSIDÉRANT que les directives ministérielles et cadre législatif exigent une autorisation du conseil d'administration.

CA-12-2017-0286 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver la liste d'équipements dont le financement est assuré par la Fondation de ma Vie et la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine.

11.5 Plan de conservation de l'Équipement et du mobilier (PCEM) – volet équipement non médical et mobilier (ÉNMM)

CONSIDÉRANT que le CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoit une enveloppe dédiée à la pérennité du parc d'équipements non médicaux et mobilier dont il est propriétaire;

CONSIDÉRANT que la priorisation a fait l'objet d'un processus structuré, prenant en considération l'historique des dépenses de chacune des directions.

CA-12-2017-0287 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la liste des priorités retenues pour financement 2016-17, incluant les besoins urgents, la réserve régionale ainsi que les enveloppes dédiées aux imprévues en cours d'années.

Dr Donald Aubin, directeur des services professionnels, présente les points 11.6 à 11.9.

11.6 Nouvelles candidatures, modification de statut ou privilèges, départs et retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT le point 3.4.4 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule que le statut et les privilèges sont renouvelés pour une durée maximale de trois ans et minimale de deux ans, à moins que la demande de renouvellement ne vise une durée inférieure à deux ans;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilèges, les demandes de modifications de statut et de privilèges, les avis de départ ou de retraite de la part des médecins, dentistes et pharmaciens concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges conformément au Règlement de régie interne du CMDP;

CONSIDÉRANT le point 3.8 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule qu'un médecin ou un dentiste doit demander un congé sabbatique ou de service s'il a l'intention de s'absenter pour une période de plus de deux mois, et que cette demande doit être faite quatre mois avant la date prévue de congé;

CONSIDÉRANT la résolution CE24-20170213-30 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces octrois et modifications de statut et privilèges.

CA-12-2017-0288 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les nominations des nouveaux membres telles que présentées jusqu'au 31 mars 2018 pour les médecins spécialistes;

D'accepter les modifications de privilèges des membres comme présentées jusqu'au 31 mars 2018 pour les médecins spécialistes et jusqu'au 31 mars 2019 pour les médecins omnipraticiens;

D'accepter les départs et les retraites comme présentés;

D'accepter les avis d'absence des membres comme présentés;

D'accepter le renouvellement de privilèges des membres comme présenté.

11.7 Demande de statut pour résidents

CONSIDÉRANT le règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (art. 88-93);

CONSIDÉRANT la résolution CE24-20170213-31 du conseil exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens exprimant une opinion favorable à ces demandes de statut de résident.

CA-12-2017-0289 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accorder le statut de résident aux médecins inscrits au tableau suivant, dans la discipline et la période qui y sont mentionnées.

Nom	Spécialité	Site	Dates
Larouche, Alexandrine	Pédiatrie	Alma	2017-03-13 au 2017-04-09
Hébert-Trudeau, Ariane	Chirurgie	Alma	2017-03-13 au 2017-06-04
Malfais, Sabrina	Obstétrique-gynécologie	Chicoutimi	2017-03-13 au 2017-04-09
Raza, Hina	Pédiatrie	Chicoutimi	2017-03-13 au 2017-04-09
Harvey, Catherine	Cardiologie	Chicoutimi	2017-03-13 au 2017-04-09
Carette, Marie-Christine	Hémato-oncologie	Chicoutimi	2017-05-08 au 2017-06-04

11.8 Rapport concernant les résultats du processus d'élection du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG)

Selon l'article 5 du Règlement concernant la composition, les modalités d'élection ou de nomination du comité de direction du Département régional de médecine générale de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la durée du mandat des médecins élus ou nommés au comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG) doit être d'une durée de quatre ans, et peut être renouvelable.

Considérant que les membres en place au comité de direction y siègent depuis mai 2012, nous devons procéder à l'élection et à la nomination des membres pour un nouveau mandat.

Ainsi, lors de la rencontre du conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean du 28 septembre 2016, Mme Élisabeth Plourde, chef de service affaires juridiques, a été nommée à titre de présidente du processus pour l'élection des membres du DRMG. La date du scrutin a également été établie au mardi 29 novembre 2016.

Le rapport présenté démontre l'ensemble des démarches effectuées lors du processus de désignation et de cooptation des membres du comité de direction du DRMG. Est déposée, pour information, aux membres du conseil, la nouvelle composition des membres.

11.9 Demande de modification au registre de signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

CONSIDÉRANT l'existence d'un registre des signataires autorisés à la RAMQ pour un établissement du réseau de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT la procédure de la Régie de l'assurance maladie du Québec relativement à la signature des réclamations de versements des honoraires des médecins et dentistes exerçant au Québec.

CA-12-2017-0290 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver les modifications au registre des signataires autorisés à la RAMQ pour Isabelle Rondeau, agente administrative, établissement Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour le Centre intégré de santé et de services sociaux du Saguenay-

Lac-Saint-Jean et ceci en fonction de l'installation qui lui est dédiée.

11.10 Demande de modification au permis – Dénomination des installations du CIUSSS – Phase 2

M. Abdérahim Ansari, agent de planification, programmation et recherche, présente ce dossier.

CONSIDÉRANT que le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;

CONSIDÉRANT que le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;

CONSIDÉRANT que le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean désire modifier le nom au permis d'une de ses installations comme indiqué au tableau de désignation des dénominations non conformes du MSSS joint à la présente;

CONSIDÉRANT que le permis d'exploitation doit être affiché, en tout temps, à la vue du public conformément à l'article 6 du Règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

CA-12-2017-0291 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de demander au ministre de la Santé et des Services sociaux d'autoriser la modification du permis de l'installation suivante dont la dénomination est non conforme et de délivrer un nouveau permis d'exploitation :

# permis	Nom installation actuelle	Générique à utiliser	Spécifique
51218048	Centre d'hébergement de Métabetchouan	CLSC et centre d'Hébergement	de Métabetchouan- Lac-à-la-Croix

Que le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'engage à afficher, en tout temps, le permis obtenu à la vue du public.

D'autoriser M. Pierre Ouellet, directeur adjoint à la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

12. Divers

Aucun sujet.

13. Correspondances

Aucune correspondance.

14. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 5 avril à Dolbeau-Mistassini.

15. Période de questions du public

Q - Mme Martine Côté, présidente du syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires – Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (SPSIC-FIQ) et porte-parole FIQ Saguenay–Lac-Saint-Jean s'informe au sujet des montants promis par le ministre de la Santé pour les CHSLD qui seront réinvestis dans les installations du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la répartition de ceux-ci.

R - Mme Couture répond que l'information sera transmise prochainement, mais que nous devons attendre l'annonce officielle avant de pouvoir en parler publiquement.

16. Huis clos

Sans objet.

17. Levée de la séance

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 45. La présidente remercie les administrateurs et le public de leur présence.

France Guay
Présidente du conseil
d'administration

Martine Couture
Présidente-directrice générale et secrétaire du conseil
d'administration

Date

Date